

N° 5337¹⁰

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2006-2007

PROJET DE LOI

portant création d'un congé individuel de formation et modification

- 1. du Code du travail;**
- 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation;**
- 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;**
- 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux**

* * *

**REFUS DE LA DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(8.5.2007)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 30 avril 2007, à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

portant création d'un congé individuel de formation et modification

- 1. du Code du travail;**
- 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation;**
- 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;**
- 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 26 avril 2007 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 14 février 2006 et 16 janvier 2007;

refuse

la dispense du second vote constitutionnel.

Ainsi décidé en séance publique du 8 mai 2007.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Pierre MORES

